donc parti pour Ajaccio, où il devait séjourner jusqu'en janvier 1791.

Dans notre ouvrage "Au chevet de l'Empereur", nous avions mentionné le fait, mais sans l'accompagner de l'hypothèse, toute gratuite, de Chuquet. Bien inspiré fûmes-nous, car un historiographe vient de réfuter l'opinion de l'ex-professeur au Collège de France en termes qui nous paraissent décisifs: "En 1790, l'état de santé de



Napoléon exigeait un traitement énergique et des soins prolongés. Il les reçut en août, à Bastia, où il passa une quarantaine de jours."

Bonaparte profita même de son séjour à Bastia, pour se faire soigner à l'hôpital de cette ville, et un érudit vient de retrouver un document qui donne tout le détail du traitement que le malade eut à supporter.

Ce document comprend une "feuille détachée du registre des comptes



du pharmacien militaire qui fournit les remèdes".

Du 5 au 30 août, l'officier absorba du petit-lait, de la tisane de chicorée, se frotta d'un onguent spécial et prit des bains. C'est là un traitement qui semble indiquer une affection de la peau. Etait-ce déjà la gale? Quoi qu'il en soit, il dura vingt-cinq jours et la note du pharmacien s'éleva à 20 livres 10 sous. Elle ne fut acquittée que quinze mois plus tard, en octobre 1791, lors d'une nouvelle permission de trois mois accordée par le baron de Teil.

Il est permis de supposer que le débiteur se libéra, grâce aux économies du grand-oncle Lucien, mort le 15 octobre de cette même année. C'est aussi avec le montant de cet héritage que la famille Bonaparte put acheter une maison à Ajaccio et des terres hors des murs."